

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE CHASNÉ SUR ILLET**

Séance du 20 juin 2014

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

L'an deux mil quatorze, le vingt juin à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique GAUDIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2014

Étaient présents : Dominique Gaudin, Michel Adkins, Anne-Sophie Descormiers, Denis Salliot, Michel Demay, Benoit Michot, Patricia Cornu, Laëtitia Dodard, Véronique Alléaume, Michaël Angélique, Guy Vasnier, Sylvie Letellier.

Absents : Florence Morel (pouvoir à Véronique Alléaume), Céline Read (pouvoir à Dominique Gaudin), Eric Levenez (pouvoir à Guy Vasnier).

Secrétaire de séance : Anne-Sophie Descormiers

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°2014-61 : Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

M. le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il a rappelé qu'en application des articles L.289 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Chaque conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

<i>Candidat tête de liste</i>	<i>Suffrages obtenus</i>	<i>Nombre de délégués obtenus</i>	<i>Nombre de suppléants obtenus</i>
<i>Dominique GAUDIN</i>	<i>15</i>	<i>3</i>	<i>3</i>

M. le Maire a proclamé élus délégués les candidats de la liste ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus. Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats de la liste pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus.

Rythmes scolaires

M. Michot fait un point sur l'avancement du dossier.

Il prévoit de faire une communication aux parents d'élèves avant la fin de l'année scolaire, afin d'expliquer le dispositif qui sera mis en place.

Dossier ZAC du Champ des Buttes

M. le Maire fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 17 juin avec M. Loyer du groupe Giboire. Il informe que 8 terrains ont été vendus depuis mars 2013. Afin de relancer les ventes, une opération commerciale est en cours jusqu'au 31 juillet 2014.

M. Loyer a indiqué que le frein à la vente des terrains est le prix. Afin de le diminuer, il a demandé à la collectivité de faire des économies sur les participations aux équipements de la commune ou sur la qualité des matériaux utilisés.

Une prochaine rencontre est prévue le jeudi 10 juin à 18h30.

Délibération n°2014-62 : Composition du CCAS

M. le Maire donne lecture du courrier de démission de M. Denis Salliot, membre élu du CCAS.

Madame Anne-Sophie Descormiers se propose en tant que membre élue du CCAS.

Après délibéré et vote à l'unanimité, le conseil municipal valide la candidature de Madame Descormiers en tant que membre élue du CCAS.

Délibération n°2014-63 : Référent recensement de la population

M. le Maire informe que le prochain recensement de la population se déroulera au 15 janvier au 14 février 2015. Il demande qu'un élu soit référent auprès de l'INSEE.

Monsieur Dominique Gaudin se propose en tant que référent recensement.

Après délibéré et vote à l'unanimité, le conseil municipal valide la candidature de Monsieur Dominique Gaudin en tant que référent recensement.

Délibération n°2014-64 : Désignation d'un représentant au sein du CISPD du Pays de Liffré

M. le Maire informe que suite aux élections municipales, la composition du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de la Communauté de Communes du Pays de Liffré doit être renouvelé.

M. Dominique Gaudin et Mme Laëtitia Dodard se proposent en tant que représentant au CISPD du Pays de Liffré.

Après délibéré et vote à l'unanimité, le conseil municipal valide les candidatures de M. Dominique Gaudin et de Mme Laëtitia Dodard en tant que représentant au CISPD du Pays de Liffré.

Délibération n°2014-65 : Séjours été 2014 organisés par la ville de Liffré

M. le Maire informe que la mairie de Liffré organise des séjours aux mois de juillet et d'août. Cette dernière demande si notre commune souhaite y participer financièrement.

Il propose de maintenir la participation précédemment, à savoir 11,74 € par jour et par participant. Il rappelle également le principe de participation uniquement pour les enfants de moins de 12 ans.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'accorder une aide financière de 11,74 € par jour et par enfant de Chasné ayant moins de 12 ans, participant aux séjours, à partir de l'été 2014, organisés par la ville de Liffré.

Délibération n°2014-66 : Animation jeunesse : Lancement de la procédure d'appel d'offres

Mme Descormiers rappelle que le contrat d'animation jeunesse passé avec la société Léo Lagrange arrive à échéance le 31 décembre 2014.

Elle propose de lancer un appel d'offre afin de poursuivre l'animation jeunesse en 2015.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de lancer une procédure d'appel d'offre pour la poursuite de l'organisation de l'animation jeunesse.

Délibération n°2014-67 : Poste de cuisinier

M. le Maire informe que le cuisinier titulaire est en congé maladie depuis le 12 mai 2014 et qu'il ne va pas reprendre le travail avant la fin de l'année 2014.

Il propose de lancer un avis d'offre d'emploi afin de recruter un cuisinier en remplacement de l'agent titulaire du 25 août au 19 décembre 2014.

Après délibéré et par 11 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide du recrutement d'un cuisinier en CDD du 25 août au 19 décembre 2014. Le choix du candidat sera fait lors de la prochaine séance.

Questions diverses

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la CCPL proposant de doter tous les élus de la Communauté de Communes d'une tablette numérique. Il est décidé d'attendre avant de prendre une décision.

Suite au conseil d'école, les enseignants ont demandé l'achat d'un tableau blanc interactif. M. Michot fait une présentation sur les avantages et les inconvénients du TBI.

**Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 20 juin 2014
Le Maire, Dominique GAUDIN**